CR **Forum des comités sur Zoom des 11/12 & 13 décembre 2020**

**Alain ROUY**

**SAMEDI 12/12/2020**09h45-10h45

SM3 : Militarisation et défense de l'Union Européenne, la sécurité mutuelle comme alternative

L’objet de l’atelier était de faire le point sur la militarisation de l’Union Européenne, notamment sous l’impulsion de la France et du Président Macron. Il a réuni une douzaine de participants.

Dans l’introduction, on est revenu sur la décision de mettre sur pied une « armée européenne », projet ancré dans le traité de Lisbonne. Il existe déjà des « battle groups » de l’UE, constitués par des contingents armés de pays volontaires de l’UE. Macron a voulu accélérer les choses avec son « **Initiative Européenne d’Intervention » (IEI)** lancée en juin 2018 et présentée comme suit par le Ministère des armées :

*Initiative ambitieuse à caractère résolument opérationnel, l’IEI vise à favoriser l’émergence d’une culture stratégique européenne commune et à créer les conditions préalables pour de futurs engagements coordonnés et préparés conjointement sur tout le spectre de crise. Construite autour d’un socle restreint d’États européens ayant démontré leur volonté politique et leur capacité militaire d’assumer un engagement en opérations au service de la sécurité européenne, l’initiative pourra être élargie à d’autres États européens remplissant ces mêmes conditions, une fois l’initiative consolidée.Cf.* [L'Initiative européenne d'intervention (defense.gouv.fr)](https://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/l-iei/l-initiative-europeenne-d-intervention)

Si la pandémie est venue contrarier la mise en œuvre concrète de l’IEI, il n’en est pas de même pour l’activation du **Fonds Européen de la Défense** (FED)opérationnel au 1er janvier 2021. Il s’agit d’un programme de l'UE destiné à financer la recherche et le développement de programmes industriels dans le domaine de la défense. Doté d'une enveloppe de **7 milliards d'euros** pour la période budgétaire 2021-2027, il s'agit du premier fonds européen entièrement dédié à la défense, nullement remis en cause par la pandémie Covid, malgré les insuffisances criantes en matière de santé.

Deux questions sont posées aux pacifistes :

* Faire la lumière sur cette militarisation de l’UE et montrer que, contrairement à la propagande gouvernementale française, il ne s’agit pas de s’émanciper de l’OTAN et d’acquérir une prétendue « autonomie stratégique » ; cette militarisation répond aux exigences de l’OTAN dont le rôle a été consacrée dans le Traité de Lisbonne.
* Promouvoir des solutions alternatives pour la sécurité européenne, reposant non plus sur la force et la dissuasion nucléaire, mais sur un système de sécurité mutuelle pan-européen incluant tous les pays européens, y compris la Russie, fondé sur le désarmement progressif, la prévention et la résolution pacifique des conflits, selon les principes de la Conférence d’Helsinki en 1975 qui a esquissé avec l’OSCE la mise sur pied d’un tel système.

La discussion a souligné plusieurs urgences :

* Nécessité de dénoncer plus radicalement la culture de guerrequi irrigue la politique de l’UE et celle de la France au sein de l’UE, politiques dictées non seulement par les positions bellicistes de l’OTAN, mais aussi par le poids du lobby militaro-industriel de l’armement.
* Dénoncer la militarisation de la recherche dans l’industrie pour mettre les nouvelles technologies au service des armées (drônes, cyber-espace, intelligence artificielle) et continuer de s’opposer aux ventes d’armes
* Faire vivre au niveau de l’UE les traités et engagements signés par les Etats : les ODD, la culture de la paix et rejeter résolument l’idéologie patriarcale de la force qui serait nécessaire pour nous « protéger ».
* Préparer la reconversion des industries d’armement
* Appuyer les initiatives concrètes pour démilitariser mers et océans, pour sauver le Pôle Nord de la militarisation, pour nettoyer le Sahara, pour une ZEAN (zone exempte d’armes nucléaires) en Europe.